



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos au 31 décembre 2021

CHOIX SOLIDAIRE

SICAV relevant de la directive européenne 2011/61/CE
22 rue Joubert – 75009 Paris
429 956 071 RCS PARIS

CARACTÉRISTIQUES DE LA SICAV

Société de gestion par délégation :

ECOFI INVESTISSEMENTS - 22 rue Joubert - 75009 Paris

Dépositaire :

CACEIS BANK France - 1-3 place Valhubert – 75013 PARIS

Code I.S.I.N. des actions :

Libellé	Code ISIN
C	FR0010177899
D	FR0010202663
E	FR00013252038
AU	FR0010222281
FCS	FR0010510115
FAU	FR0010510123
FRM	FR0010576215

Classification :

Sans classification AMF

Affectation des sommes distribuables (résultat net et plus-values) :

Libellé	Code ISIN	Affectation du résultat	Affectation des sommes distribuables
C	FR0010177899	Capitalisation	Capitalisation
D	FR0010202663	Distribution	Capitalisation/distribution
E	FR00013252038	Capitalisation	Capitalisation
AU	FR0010222281	Capitalisation/distribution	Capitalisation/distribution
FCS	FR0010510115	Capitalisation	capitalisation
FAU	FR0010510123	Capitalisation/distribution	Capitalisation/distribution
FRM	FR0010576215	Capitalisation/distribution	Capitalisation/distribution

Objectif de gestion

La SICAV a pour objectif de battre son indicateur de référence par une allocation discrétionnaire en actions et en instruments de taux d'émetteurs essentiellement situés en Europe et accessoirement situés hors Europe mais dans l'OCDE, sélectionnés en considération de critères éthiques et sans exposition aux marchés émergents.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indice composite suivant : 75% €STR + 25% Euro Stoxx 50 (cours de clôture et dividendes réinvestis).

La gestion financière de la SICAV ne vise pas à répliquer cet indice, la SICAV n'étant ni indicielle ni à référence indicielle. Cet indice ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement de la SICAV mais permet à l'investisseur d'appréhender la performance et le risque qu'il peut attendre de son investissement dans la SICAV.

Au sein de la zone Euro, l'€STR (European Short Term Rate) constitue la référence principale du marché monétaire. Cet indice représente un taux moyen pondéré sur les prêts non garantis au jour le jour entre les banques et institutions financières. Il est calculé par la Banque centrale européenne.

L'indice Euro Stoxx 50 (cours de clôture et dividendes réinvestis) est représentatif du marché relatif aux plus grandes capitalisations de la zone Euro. Cet indice, composé de 50 sociétés, est uniquement pondéré sur le flottant et non pas sur la capitalisation boursière.

L'indice est établi par la société STOXX et est notamment diffusé sur le site www.stoxx.com.

Stratégie d'investissement

L'univers d'investissement de la SICAV est filtré en amont selon les principes de notre processus ISR (Investissement Socialement Responsable). Son application permet une approche plus globale des risques liés aux investissements en ne se limitant pas au prisme financier.

Pour les entreprises : le processus ISR d'Ecofi Investissements repose sur les 3 principes suivants appliqués en concomitance :

- Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles : Ecofi Investissements exclut de l'ensemble de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production de bombes à sous-munitions et/ou de mines anti-personnel. Le processus ISR exclut les entreprises impliquées dans les jeux d'argent, la production de tabac, l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon.
- Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG : l'évaluation de la performance ESG est obtenue grâce à l'analyse fondée sur les critères utilisés par Vigeo Eiris selon une approche « best in universe » (exemples : politique en matière d'émissions de gaz à effet de serre, taux

CARACTÉRISTIQUES DE LA SICAV

de fréquence et de gravité des accidents du travail, part de femmes dans les instances dirigeantes). Elle inclut la surpondération des indicateurs quantitatifs de résultat et ceux de la « Touche ECOFI » (équilibre des pouvoirs et efficacité du conseil d'administration, non-discrimination et égalité hommes-femmes, relations responsables avec les clients et les fournisseurs, responsabilité fiscale). Les émetteurs sont repartis en déciles (fractionnement de l'univers en 10 parts égales ; le décile 1 est constitué par les émetteurs les mieux notés et le décile 10 par les émetteurs les moins bien notés) selon la note attribuée. La SICAV peut investir dans les émetteurs appartenant aux déciles 1 à 5. La SICAV ne peut pas investir dans des sociétés non notées par notre agence de notation ESG et dans des OPC externes.

- Gestion des émetteurs controversés : le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (impact faible) à 5 (impact fort). Le processus ISR appliqué à la SICAV conduit à exclure les émetteurs faisant l'objet de controverses de niveau 4 et 5.

Pour les Etats : le processus ISR d'Ecofi Investissements repose sur les 3 principes suivants appliqués en concomitance :

- Exclusion des paradis fiscaux : Ecofi Investissements exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux.
- Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG : l'évaluation de la performance ESG est obtenue grâce à l'analyse fondée sur les critères utilisés par Vigeo Eiris (exemples : ratification des conventions internationales environnementales, taux de scolarisation, ratification des conventions sur les droits humains des Nations-Unies). Elle inclut la surpondération des indicateurs de la « Touche ECOFI » (efficacité gouvernementale, parité liée au genre, dépenses publiques en matière de santé et d'éducation, transparence fiscale, émissions de CO2). Les pays sont repartis en déciles (fractionnement de l'univers en 10 parts égales ; le décile 1 est constitué par les émetteurs les mieux notés et le décile 10 par les émetteurs les moins bien notés) selon la note attribuée. La SICAV peut investir dans les Etats appartenant aux déciles 1 à 5.
- Gestion des émetteurs controversés : le processus ISR exclut les Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie.

Après l'application de ces trois principes, minimum 20% des émetteurs de l'univers d'investissement initial sont exclus.

Les critères retenus pour évaluer la note ESG des émetteurs publics et privés ne sont pas identiques. A note équivalente, un émetteur privé et un émetteur public

ne sont pas strictement comparables. Ceci constitue une limite méthodologique dans notre processus ISR.

Une présentation détaillée du processus ISR est disponible dans le code de transparence AFG-FIR

(http://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/code_de_transparence.pdf) pour les fonds ISR grand public établi par la société de gestion et accessible sur son site internet.

Au sein de l'univers d'investissement ainsi filtré, le portefeuille fait l'objet d'une allocation diversifiée déterminée en fonction des perspectives macroéconomiques et constituée principalement de titres de créance et d'instruments du marché monétaire (souverains, publics ou privés) détenus directement ou indirectement au travers de parts ou actions d'OPC éligibles, d'actions, et accessoirement d'actifs dits « solidaires ».

La SICAV a pour particularité de contribuer à la dotation en moyens financiers de personnes morales françaises ou européennes non cotées ayant la qualité d'acteurs solidaires. Les investissements solidaires représentent en permanence entre 5% et 10% maximum de l'actif net de la SICAV. Ces investissements sont réalisés en instruments de taux non cotés, en actions non cotées ou encore en billets à ordre, soit directement soit indirectement par la détention de parts ou actions d'OPC de droit français géré(s) par Ecofi Investissements ayant eux-mêmes une stratégie d'investissement en titres solidaires. La rémunération exigée tient compte de l'objectif social de ces entreprises solidaires et peut donc être inférieure à celle du marché. Les titres émis se caractérisent généralement par leur faible liquidité.

La part des émetteurs français visés à l'article L. 3332-17-1 du Code du travail représente quant à elle au minimum 5% de l'encours de la SICAV.

Pour la gestion de sa trésorerie, la SICAV aura recours à des dépôts, des emprunts d'espèces, des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, et à des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européens monétaires ou relevant de la classification « obligations et autres titres de créance libellés en euro ». L'investissement en parts ou actions d'OPC, de droit français ou européens, sera limité à 10% maximum de l'actif net de la SICAV. Ces OPC peuvent être gérés ou promus par Ecofi Investissements ou toute société qui lui est liée.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas exhaustifs.

CARACTÉRISTIQUES DE LA SICAV

Les risques auxquels s'expose le souscripteur au titre de son investissement dans la SICAV sont :

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents instruments financiers (produits de taux ou actions). Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investie à tout moment sur les instruments les plus performants, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de perte de capital

La SICAV ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement recouvré lors du rachat.

Risque de taux

Risque d'une baisse de la valeur des obligations, et donc de la valeur liquidative, provoquée par une variation des taux d'intérêt. L'expression de ce risque est la sensibilité du portefeuille, qui représente la variation de la valeur d'une obligation pour une variation unitaire de taux d'intérêt.

Risque crédit

Risque lié à la probabilité de voir un émetteur faire défaut, c'est-à-dire de ne pas être en mesure d'honorer les engagements qu'il a contractés envers les tiers, ou encore de voir la note d'un émetteur se dégrader. La survenance d'un tel défaut, où la simple perception par le marché d'un accroissement de cette probabilité, peuvent entraîner une baisse de la valeur de l'émetteur et donc de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque actions

Risque d'une baisse de la valeur liquidative en raison de la détérioration des marchés actions européens.

Risque lié aux investissements solidaires

La détention de titres solidaires comporte des risques spécifiques :

- d'une part parce que ces titres ne sont pas négociés sur un marché organisé,
- et d'autre part parce que son objet est de réaliser des investissements solidaires dans de très petites structures dont la finalité n'est pas exclusivement la recherche du profit et qui :
 - o par nature, ne sont pas cotés et sont peu liquides, sauf s'ils bénéficient d'une garantie de liquidité de la part d'un tiers,
 - o ont des conditions généralement inférieures à et décorrélées de celles des entreprises commerciales, pouvant conduire, selon les circonstances, à des rendements nuls, voire négatifs, dans la mesure où, en sus de la

traditionnelle analyse financière et de crédit, des critères particuliers d'analyse de nature extra-financière entrent en ligne de compte dans la décision d'investissement (prise en compte de la plus-value extra-financière des activités de l'émetteur).

Du fait de ces éléments, la valorisation des titres solidaires peut donc connaître des fluctuations ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité

Risque de ne pouvoir obtenir à brefs délais le rachat des instruments figurant en portefeuille, soit parce que ces instruments sont négociés sur un marché peu actif, soit parce qu'ils ne sont pas cotés. Les titres émis par les entreprises solidaires se caractérisent généralement par leur faible liquidité. Cependant, les titres solidaires d'une durée de plus de trois mois bénéficient soit d'une convention de liquidité accordée par le Crédit Coopératif soit d'un mécanisme de liquidité propre.

Risque de change

Impact sur le portefeuille de la variation des taux de change entre l'euro (devise dans laquelle la SICAV valorise ses actifs) et les monnaies étrangères utilisées pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie

Risque d'une défaillance (par exemple faillite) de l'un des intermédiaires auxquels la société de gestion a recours en matière de produits dérivés.

Risque lié à la gestion des garanties

L'investisseur peut être exposé à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci) et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la valeur liquidative de la SICAV pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas de circonstances exceptionnelles de marché, l'actionnaire peut également être exposé à un risque de liquidité, entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres.

Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres

L'utilisation de ces opérations et la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi le recours à ces opérations peut entraîner un effet négatif sur la valeur liquidative de la SICAV.

CARACTÉRISTIQUES DE LA SICAV

Risque juridique

Il s'agit du risque de rédaction inappropriée des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres ou avec les contreparties d'instruments financiers à terme de gré à gré.

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de la SICAV

Le suivi du risque global de la SICAV est calculé selon la méthode de l'engagement.

RAPPORT DE GESTION

Conjoncture économique et marchés

Le spectre redouté d'une élection contestée aux Etats-Unis a vite laissé la place à un enthousiasme généralisé après l'annonce de la découverte de vaccins très efficaces contre la pandémie du SARS-CoV-2 par les entreprises pharmaceutiques Pfizer/BioNTech et Moderna. L'espoir d'un retour rapide à la vie d'avant, avec la levée des mesures de restriction très strictes notamment en Europe, s'est traduit par une envolée des indicateurs avancés et par un relèvement continu des perspectives d'activité. Cela a facilité sur l'exercice une progression à grande échelle des indices boursiers (MSCI Monde : +20.1% en 2021). Les secteurs de l'énergie (+35.1%) et de la finance (+25.1%) ont été plébiscités avec les perspectives de réouverture et de hausse des taux longs. Les technologies de l'information (+29.1%) ont continué de profiter des modifications de comportement imposées par la crise sanitaire. Et comme il fallait s'y attendre avec la multiplication des restrictions, la consommation de base (+10.8%) et les services aux collectivités (+7.1%) ont été à la traîne.

La nette surperformance des pays avancés par rapport aux pays émergents (-4.6%) reflète l'énorme écart dans les plans de stimulation budgétaire notamment. A titre d'exemple, après le « Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act » (CARES Act) de 2 200 milliards de dollars, les Etats-Unis ont voté le « Consolidated Appropriations Act » de 900 milliards de dollars en décembre 2020 et enfin l'« American Rescue Plan » de 1 900 milliards de dollars en mars 2021 suite à l'élection de Joe Biden comme 45ème président. Même l'Europe, habituée à l'inaction et aux longues tractations, a connu des avancées substantielles après le vote par les pays membres du plan de relance NextGenEur de 750 milliards d'euros.

Cette bonne orientation des marchés boursiers n'aurait jamais été possible sans les actions des banquiers centraux. En effet, la réouverture dans les économies avancées ne s'est pas fait au même rythme que dans les pays émergents, la faute à un écart important dans la campagne de vaccination et dans les situations épidémiologiques. Dans ces conditions, la dynamique de la demande émanant des pays riches, aidée par un excès d'épargne titanesque, a supplanté la progression de l'offre dans le monde émergent. Cela s'est traduit par une flambée du cours des matières premières (indice CRB : +30%). Dans le même temps, la politique de « zéro COVID » a conduit les autorités chinoises à fermer plusieurs terminaux portuaires importants. Le bond des coûts d'acheminement qui en a résulté est venu renforcer les craintes d'un dérapage inflationniste. Partout, les indices de prix ont atteint des niveaux oubliés depuis près de 12 ans.

La crise énergétique due à des facteurs géopolitiques (Russie ; Opep+), climatiques (normes plus strictes ; taxe carbone) ne laisse malheureusement pas d'espoir pour une accalmie rapide des prix. Cela n'a toutefois pas empêché la Réserve Fédérale (Fed) d'insister sur le caractère temporaire de l'inflation. Or, si le secteur des biens souffre des dysfonctionnements des chaînes d'approvisionnement et de l'envolée des matières premières, le secteur des

services, représentant environ 85% du PIB dans les pays avancés, a commencé aussi à montrer des signaux inquiétants. Cela fait écho principalement aux difficultés de recrutement des PME, ce qui a incité les employeurs à mettre plus facilement la main à la poche pour augmenter les salaires. Dans le même temps, l'accélération des prix de l'immobilier, facilitée par la politique de taux bas, a commencé aussi à se diffuser sur les loyers. Le pic d'inflation n'a donc pas encore été atteint à la fin de l'exercice 2021. Ceci est d'autant plus inquiétant pour la croissance que plusieurs secteurs sont quasiment à l'arrêt. Le cas du secteur automobile, heurté par la pénurie de semi-conducteurs, en est l'illustration parfaite. Du coup, malgré une demande forte, les ventes de voitures se sont effondrées.

Jusqu'à la fin de l'été, malgré ces craintes de dérapages inflationnistes, la plupart des grandes banques centrales, la Fed en particulier, sont restées prudentes. En effet, le fait que la banque centrale américaine, à l'automne passe d'un biais ultra-accommodant à accommodant n'a rien de choquant compte tenu de la dynamique de l'activité et des prix

Cette attitude très accommodante des banques centrales, assurant toujours le maintien d'amples liquidités, a entraîné une détente des taux à long terme de part et d'autre de l'Atlantique, une réduction des marges de crédit et une hausse des marchés actions.

La rentrée de septembre a marqué un tournant dans les politiques monétaires : Lors de son FOMC, la FED a surpris par sa volonté de réduire rapidement ses achats de titres mais n'évoquait pas encore de hausse de taux. Ce n'est qu'en décembre, que la Fed décidait d'accélérer le rythme de ses achats et envisageait dorénavant 3 hausses de taux en 2022 au vu d'une inflation qui n'était plus jugée transitoire.

La BCE annonçait aussi en septembre l'arrêt de son programme d'achats d'urgence (PEPP) pour mars 2022 tout en se réservant la possibilité de transformer et d'abonder l'APP afin de garder un maximum de souplesse en cas de déception sur la conjoncture. En décembre, elle confirmait l'arrêt du PEPP et décidait un abondement partiel de l'APP dont le montant devrait revenir à la normale fin 2022. Toutefois, contrairement à la FED, elle ne voulait pas évoquer de timing quant à une hausse des taux et jugeait encore l'inflation comme essentiellement temporaire.

Par ailleurs, d'autres banques centrales annonçaient sur cette fin d'année une baisse des achats de titres (Canada) ou décidaient de commencer un cycle de

RAPPORT DE GESTION

hausse des taux (Norvège, Royaume Uni) ou bien encore abandonnaient leur target de taux (taux à 5 ans en Australie).

Ainsi avec des indices d'inflation toujours orientés à la hausse (ils atteignent en glissement annuel plus de 5% pour la zone Euro et plus de 6% aux US), le dernier trimestre est marqué par une plus grande volatilité sur les marchés obligataires avec une tendance à la hausse des taux plus marquée, une remontée des marges de crédit et une sous-performance des emprunts d'Etat italiens.

En cette fin d'année, les marchés actions sont aussi plus nerveux d'autant que l'apparition du nouveau variant Omicron jette un doute sur les prévisions de croissance 2022, car il pourrait perturber de nouveau les chaînes d'approvisionnement et ralentir le dégonflement prévu des indices d'inflation. Toutefois, les indices actions terminent l'année sur des plus hauts (S&P) ou proche des plus hauts (Eurostoxx).

Au total, sur l'année, les taux à 10 ans US et allemand montent significativement (resp 60 bp et 39bp) et s'établissent respectivement à 1,51% et -0,17% fin décembre. Les taux italiens suivent la tendance à 1,17% (+43 bp). Les marges de crédit remontent ce qui est le cas pour les titres de haute qualité ou de haut rendement.

Performance

Entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 l'actif net de la SICAV CHOIX SOLIDAIRE a progressé de 76% pour atteindre 149.8 millions d'euros (le nombre de parts C1 a progressé de 72.4%).

Sur la période, la valeur liquidative de CHOIX SOLIDAIRE (79.93 € le 31/12/21 sur la part C1) a progressé de 4.48%, comparée à un objectif de performance (75% Eonia + 25% DJ Euro Stoxx 50 dividendes réinvestis) en hausse de 5.09% sur l'exercice. Cette performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Gestion déployée sur l'exercice

Performances 2021 :
EuroStoxx 50 TR: +23.5%
Eonia: -0.56%
Euro MTS 3-5: -1.32%
IboxxEuro Corp : -1.08%
Exane ECI Euro:-0.25%

Sur 2021 la SICAV réalise une performance de +4.5% c. 5.1% pour son indice de référence (0.6% de sous-performance).

CHOIX SOLIDAIRE (31.12.2021)

En terme de contribution:

- Les actions contribuent à +5% (actions direct +5.3% et Futures Eurostoxx -0.3%)
- Le Fixed Income à +0.02% auquel il faut ajouter les opérations en futures à 0.42% soit +0.4% qui se décompose en Obligations Convertibles +0.6%, Obligations Crédit -0.2%, Obligations Souveraines -0.3%
- Solidaire +0.08%
- La différence s'explique par les frais de gestion et frais divers.

Exposition aux marchés actions.

L'exposition au risque actions a été pilotée tout au long de l'exercice. En moyenne, sur l'année, l'exposition, hors solidaire, s'est retrouvée à un niveau proche de 27% en 2021. L'exposition aux actions est restée significativement élevée jusqu'à début mai, au-dessus de 30% puis a été abaissée autour de 25% puis légèrement remontée autour de 27% durant l'été. En fin d'année, celle-ci a une nouvelle fois été abaissée autour de 25% puis remontée vers 27% en toute fin d'année.

Les actions ont été le premier contributeur à la performance avec 5%. Elle se décompose en +5.3% de contribution apportée par les actions en direct et -0.3% des opérations sur futures.

Les actions en direct ont progressé de 22% sur l'année soit un niveau inférieur à l'indice Eurostoxx50 TR en progression de 23.5%.

Sectoriellement, le premier contributeur est le secteur technologique qui a progressé de 47% avec ASML +78.7%, ASMI +41.5% et Infineon +30.6%. Vient ensuite le secteur énergétique +37.5% aidé par Repsol +33.3% et OMV +15.1%. Le secteur industriel est lui aussi sur le podium à +34.6% grâce à Schneider Electric +48.7% et Deutsche Post +43.3% durant la période de détention. Un seul secteur a baissé en 2021, les valeurs de services publics avec Rubis -18.7% Enel -14.7% et Iberdrola -10.6%.

Au 31/12/21, la Sicav dispose d'une position vendeuse de 2.2% de son actif en futures Eurostoxx 50.

Exposition aux taux d'intérêt

La poche obligataire réalise une performance proche de 0.4% alors que les titres en direct ne progressent que de 0.02%, rattrapés néanmoins par les opérations sur futures Bund qui apportent 0.42% de contribution durant l'année. Dans l'anticipation de hausses de taux, le fonds a vendu des futures Bund. En 2021, les futures sur le 10 ans allemand ont été utilisés pour gérer la sensibilité globale du portefeuille.

RAPPORT DE GESTION

La Stratégie en matière de sensibilité a été de la réduire par rapport à ce qu'elle a été en 2020. Elle s'est établie en 2021 autour de 1.45 contre 1.7 sur l'année précédente. Maintenu autour de 2 jusqu'à mars, elle a été réduite de moitié puis remontée à 1.7 dans la séquence de baisse des taux de l'été sur l'été. Sur la fin de l'année, la Sicav a profité une nouvelle fois d'un repli sur les taux pour remonter la sensibilité autour de 2 avant de retourner vers 1.3 début décembre. Au 31/12/21, la sensibilité s'établit à 1.3.

Sur la partie titres en direct, en progression de 0.02%, les obligations convertibles contribuent pour 0.6%.

Cette poche progresse à elle seule de 6.1% à comparer avec un indice ECI euro à -0.25%. Dans les performances notables, il faut signaler Falck 25 qui a profité du rachat sur le sous-jacent ayant fait progresser le cours de l'action. Soitec 25 progresse de 15.2% durant la période de détention et Maisons du Monde 23 +12.7%. Dans les mauvaises performances, on trouve Atos/Worldline 24 en baisse de 19.1%, Iberdrola 22 à -16.4% et Umicore 25 -10.2%.

Le crédit contribue négativement à la performance à -0.24% avec une poche en recul de 0.52% à comparer avec un indice Iboxx en recul de -1.08%.

Dans les bonnes performances on peut noter Ford Motor Credit 24 à +4% ou Orpéa 28 +1.7% ou Unibail Rodamco 27 +1.5%. En bas du tableau, on trouve Cofinimmo 30 à 3.9%, Iren 31 -3.6% et Icade 30 à -2.3%.

La partie souveraine pénalise la performance de -0.33% avec -2.9% pour un emprunt d'Etat français d'échéance 2028 ou -2.5% pour un emprunt d'Etat espagnol 2029. Seul titre ayant une contribution positive, un emprunt d'Etat français indexé sur l'inflation qui a progressé de 3.2% sur la durée de détention.

Le poche souverain a été significativement réduit en 2021 passant de 21% à fin 2020 à 13.6% à fin 2021.

La partie à taux fixe représente 47% de l'actif du fonds (souverain et crédit) alors que la partie à taux variable ne compte que pour 4.7% au 31/12/21. A cette même date, la poche obligations convertibles représente 9.8% de l'actif du fonds.

Au 31/12/2021, la Sicav est vendeuse de Bund pour 22.3% environ de son actif.

A fin décembre 2021, Choix Solidaire détient pour 4.8% de son actif de la SICAV monétaire Epargne Ethique Monétaire.

Exposition aux entreprises solidaires

L'exposition aux titres solidaires a été gardée à un niveau élevé dans la fourchette 5 à 10% de l'actif toute l'année pour terminer à 8% soit un niveau un peu inférieur

de celui du début de l'exercice à 8.3%. Celui-ci est resté dans la partie haute de la fourchette en 2021.

La part des titres solidaires détenus en direct représente 3.65% du portefeuille. Dans le détail, ces titres sont des billets à ordre pour 1% mais aussi 8 actions (Solifap, Foncière Habitat, France Active, Sidi et BFS) pour 1.57% et 5 obligations (Acted, Adie, Coopest et SEH) pour 1.07% de l'actif.

Au 31/12/2021, la SICAV Choix Solidaire détient pour 4.4% de son actif du FCP Ecofi Contrat Solidaire qui est investi de 35 à 100% en titres solidaires, principalement sous forme de billets à ordre.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Changements intervenus en cours d'exercice

06/01/2021 : Passage à l'€STR.
20/12/2021 : Ajout d'un co-centralisateur.

Synthèse des frais (toutes actions confondues)

Frais de fonctionnement et de gestion	0,90%	
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,00%	
des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur		0,00 % 0,00 %
Autres frais facturés à l'OPC	0,06%	
commission de surperformance commissions de mouvement		0,00% 0,06%
Total facturé au cours du dernier exercice clos	0,96%	

Evolution de la valeur liquidative

	VL au 31/12/2020	VL 31/12/2021	Nbre d'actions au 31/12/2021
Action C	76,50€	79,93	1 812 309,996
Action D	54,96€	57,31	51 839,250
Action E	103,33€	107,89	10
Action FAU	53,35€	55,69	498,448
Action FRM	56,45 €	58,93	2 660,837
Action FCS	59,98€	62,68	522,608
Action AU	57,82€	60,35	28 330,676

Liste des OPC dans lesquels la SICAV a investi au cours de l'exercice

Libellé	Devise	Qté	Valeur boursière	% Actif Net
ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE - B	EUR	118 528	6 552 227,84	4,37
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE - I	EUR	7 120	7 128 330,40	4,76

Frais de gestion maximaux appliqués par les OPC dans lesquels la SICAV est investie

Libellé	Frais de gestion fixes	Frais de gestion variables	Commission de mouvements
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE - I	0,35% de l'actif net	Néant	Néant
ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE - B*	1,75% de l'actif net	Néant	Néant

* Au cours de l'exercice aucun frais de gestion fixes n'a été prélevé.

Informations relatives au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon action D :

	NET GLOBAL	NET UNITAIRE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire		
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	17 106,95	0,33
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire		
Revenus non déclarables et non imposables		
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	111 972,78	2,16
TOTAL	129 079,73	2,49

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Décomposition du coupon action AU :

	NET GLOBAL	NET UNITAIRE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire		
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	4 816,215	0,17
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire		
Revenus non déclarables et non imposables		
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	32 013,66	1,13
TOTAL	36 829,875	1,30

Décomposition du coupon action FAU :

	NET GLOBAL	NET UNITAIRE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire		
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	79,752	0,16
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire		
Revenus non déclarables et non imposables		
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	523,37	1,05
TOTAL	603,122	1,21

Décomposition du coupon action FRM :

	NET GLOBAL	NET UNITAIRE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire		
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	452,342	0,17
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire		
Revenus non déclarables et non imposables		
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	2 953,53	1,11
TOTAL	3 405,872	1,28

Règlement relatif aux opérations de financement sur titres (règlement « SFTR »)

Des opérations de prises et mises en pensions ont été réalisées durant l'exercice. Dans le cas de prise en pension, le collatéral reçu est toujours un actif éligible à la SICAV et est valorisé au nominal. Ces opérations sont réalisées via l'intermédiaire du Crédit Coopératif.

Engagements sur les marchés à terme

La SICAV a eu recours aux contrats financiers sur l'exercice.

Au 31 décembre 2021, la SICAV dispose de deux positions vendeuses de 195 contrats Bund mars 2022 et de 77 contrats Eurostoxx 50 mars 22.

Exercice des droits de vote

Au cours de l'exercice, la SICAV a eu pour objectif d'exercer le plus souvent possible les droits de vote dont elle disposait dans l'intérêt des actionnaires. En 2021, 45 assemblées générales ont été concernées.

Dans la majorité des cas, ces droits ont été exercés par vote par correspondance des résolutions présentées à l'assemblée. Dans ce cadre, il est précisé que l'abstention (équivalant à un vote contre) est retenue en ce qui concerne les amendements ou les résolutions nouvelles non prévus dans le formulaire de vote par correspondance.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les droits de vote sont systématiquement exercés dès lors que l'ensemble des documents nécessaires au vote sont bien parvenus dans les délais impartis à la SICAV.

Au cours de l'exercice 2021, les résolutions auxquelles la SICAV s'est opposée par son vote portaient essentiellement sur la nomination des membres du Conseil d'administration ou de surveillance, la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux, et les opérations dilutives pour l'actionnaire.

Politique de rémunération

La société de gestion a établi une politique de rémunération des collaborateurs. Nous vous prions de trouver, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, le montant total des rémunérations, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées au cours de l'exercice 2019 par ECOFI Investissements à son personnel ainsi que le nombre de bénéficiaires.

Rémunérations versées en 2021	Montant (en k€)	Bénéficiaires
Total	6 040	75
Dont fixe	5 265	75
Dont accessoires	269	75
Dont variable	506	64

En application du principe de proportionnalité et eu égard à sa taille, son organisation interne et à la complexité de son activité, ECOFI Investissements ne distingue pas les cadres supérieurs et les membres du personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPC sous gestion de l'ensemble des collaborateurs, considérant que tous les collaborateurs exercent des activités qui peuvent avoir une incidence significative sur le profil de risque des OPC sous gestion.

Aussi, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPC sous gestion, est identique aux montants figurant dans le tableau ci-dessus.

Les rémunérations et avantages sont calculés en fonction des résultats, de la masse salariale, du nombre de collaborateurs et des performances individuelles. Sur l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de modification importante de la politique de rémunération adoptée.

Gestion du risque de la liquidité

Afin de gérer le risque de liquidité de la SICAV, le département Risk Management de la société de gestion :

- s'assure que la liquidité attendue de son univers d'investissement est cohérente avec les conditions de rachat des clients (durée de préavis, délai de paiement) dans des circonstances normales de marché ;
- valide toute décision de suspendre le calcul de valeur liquidative dans des circonstances exceptionnelles ;
- effectue un suivi régulier des actifs et du passif du FCP et réalise des simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles. Ces simulations permettent de déterminer si le FCP serait à même d'y faire face. Les simulations de crise sont régulièrement confrontées à la réalité des rachats constatés, afin de s'assurer de leur pertinence et, le cas échéant, de les renforcer ;
- en cas d'alerte découlant de ces simulations de crise, le Risk Management prend l'initiative pour mettre en place les mesures qui s'imposent. Il peut s'agir notamment d'un renforcement des règles internes de liquidité, d'une recommandation de la société de gestion de modifier les conditions de souscriptions/rachats du FCP ou de toute autre mesure permettant de rendre cohérents le profil de liquidité du FCP et sa politique de remboursement.

Le pourcentage d'actifs de la SICAV qui ferait l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature illiquide serait communiqué dans le rapport annuel de la SICAV. Les investisseurs seraient informés immédiatement si la SICAV avait recours à des mécanismes d'échelonnement des remboursements ou d'autres traitements spéciaux ou si la SICAV décidait de suspendre les remboursements.

Toute nouvelle disposition prise par la société de gestion pour gérer la liquidité de la SICAV entraînerait une mise à jour du prospectus et une information préalable des investisseurs.

Par ailleurs, la SICAV communiquera son profil de risque ainsi que les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion dans son rapport annuel.

Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marchés, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties

La politique de sélection des intermédiaires et contreparties définie par la société de gestion est disponible sur son site internet.

Aucun manquement au respect de cette procédure n'a été constaté au cours de l'exercice de la SICAV.

Politique de sélection et d'évaluation des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

Ces informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Ces informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

Délais de paiement

Les frais de gestion provisionnés dans la SICAV sont payés selon un échéancier déterminé par convention avec la société de gestion.

Rapport annuel du RCCI de la société de gestion

Il est rappelé que le rapport annuel du RCCI de la société de gestion est tenu à la disposition des porteurs de la SICAV.

Composition du Conseil d'administration

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration de la SICAV est composé de trois membres au moins et dix-huit au plus.

Les administrateurs sont désignés pour une durée de six années.

A l'issue de l'assemblée générale tenue le 27 avril 2020, les administrateurs sont :

- Monsieur Jérôme SADDIER, Président ;
- ECOFI Investissements, représentée par Monsieur Christophe COUTURIER ;
- IDES Investissements représentée par Monsieur Pascal TRIDEAU ;
- UNICEF, représentée par Monsieur Sébastien LYON ;
- FEBEA, représentée par Bernard HORENBEEK ;
- BTP BANQUE, représentée par Jean-Marc PAUTRAS ;
- CREDIT COOPERATIF, représenté par Madame Laurence MORET ;
- LE CEDRE, représentée par Monsieur Pierre-Antoine VARIN ;
- ESFIN GESTION, représentée par Monsieur Thierry LOPEZ.

Madame Angleika GROSS est censeur de la SICAV.

Modalités d'exercice de la Direction Générale de la SICAV

Le Conseil d'administration a décidé de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général de la SICAV.

Le Conseil tenu le 05 mars 2021 a renouvelé le mandat de Directeur Général de Monsieur François LETT pour une durée de trois ans.

Le Conseil d'administration n'a apporté aucune limitation aux pouvoirs du Directeur Général.

Jetons de présence

Les administrateurs ne reçoivent pas de jetons de présence au titre de leur mandat.

Participations aux assemblées générales

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées générales sont définies à l'article 25 des statuts

Conventions règlementées et conventions conclues à des conditions normales

Il est rappelé aux membres du Conseil qu'aux termes de cette convention, le Crédit Coopératif, agissant dans le cadre de son activité d'intermédiation sur instruments financiers, s'engage irrévocablement à acquérir à première demande tout instrument financier solidaire non

coté figurant à l'actif de Choix Solidaire afin d'assurer la liquidité de ces placements. L'engagement donné porte sur l'ensemble des lignes solidaires en portefeuille étant précisé que le nombre et la nature des instruments présentés à la vente sont librement fixés par la société de gestion. En outre, le Crédit Coopératif est investi d'une mission de détection et de proposition d'instruments financiers solidaires.

En fonction de la classification périodique et préalable des émissions arrêtée d'un commun accord, le prix de chaque transaction est égal :

- soit à la valeur de négociation fixée par le Crédit Coopératif en fonction des conditions du moment et valide pour la journée où elle est diffusée,
- soit à la valeur d'investissement à savoir le prix auquel l'OPC a entré les supports d'investissements éligibles en portefeuille.

En contrepartie de l'engagement souscrit, le Crédit Coopératif reçoit une rémunération appelée « commission de liquidité » assise sur les encours d'instruments financiers solidaires figurant dans les portefeuilles des OPC éligibles. Son taux est égal à :

- 0,20% hors taxes pour les émissions couvertes par la liquidité au prix de négociation,
- 0,50% hors taxes pour les émissions couvertes par la liquidité au prix d'investissement (garantie).

Le montant versé au titre de la convention s'élève à 29 088,42 euros.

En matière de conventions conclues à des conditions normales, la liste des relations contractuelles ayant été exécutées pendant l'exercice entre la SICAV et des entités ayant un lien direct ou indirect avec des administrateurs ou des dirigeants, s'établit comme suit :

- Ecofi Investissements : convention de délégation de gestion financière et administrative
- CACEIS BANK : convention d'établissement dépositaire
- CACEIS FUND ADMINISTRATION : convention de délégation comptable

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mandats et fonctions exercés dans les sociétés par les mandataires sociaux personnes physiques et les représentants permanents des mandataires sociaux personnes morales (à la date du 31 décembre 2020)

Identité	Qualité	Dénomination personne morale	Immatriculation
François LETT	Directeur général	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS PARIS
		EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 RCS PARIS
		SCHNEIDER ENERGIE SICAV SOLIDAIRE	520 213 208 RCS PARIS
		EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS	429 956 071 RCS PARIS
		EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE	331 983 452 RCS PARIS
Christophe COUTURIER	Directeur général	ECOFI INVESTISSEMENT	999 990 369 RCS PARIS
	Gérant	SCI C ET COUTURIER	479 843 724 RCS PARIS
	Administrateur	CERTUAL	418 200 978 RCS PARIS
		NEXYAD SA	400 081 543 RCS NANTERRE
		ETIMOS FUND	
		EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS	429 956 071 RCS PARIS
		EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 RCS PARIS
	Représentant permanent de Crédit coopératif	F.G ACTIONS	387 690 902 RCS PARIS
	Représentant permanent d'Ecofi Investissements	BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	339 182 784 RCS NANTERRE
		CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS PARIS
		COGITAM	498 568 450 RCS PARIS
Représentant permanent de SCI C et Couturier	SCPI ACCES VALEUR PIERRE	479 843 724 RCS PARIS	
Laurence MORET	représentant permanent de Crédit Coopératif	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS PARIS
		SOCIETE FINANCIERE DE LA NEF	339 799 116 RCS LYON
		SOCIETE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT SIDI SCA	328 090 238 RCS PARIS
Florent BERTHE	représentant permanent de BTP Banque	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS PARIS
Pierre VALENTIN	représentant permanent d'Ides Investissements	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS PARIS
	Directeur Général	BTP TRESORERIE	351 231 501 RCS PARIS
	Président du Directoire	ECOFI NVESTISSEMENTS	999 990 369 RCS PARIS
	Représentant permanent de ESFIN SA	EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS	429 956 071 RCS PARIS
Pierre-Antoine VARIN	Représentant permanent de LE CEDRE	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS PARIS
Karine MERERE	Présidente	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS PARIS
Thierry LOPEZ	Représentant permanent d' ESFIN GESTION	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS PARIS
Jean-Luc BIANCHI	Administrateur	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS PARIS
Karine LEYMARIE	Représentant permanent de la MAIF	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 RCS PARIS



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

SICAV CHOIX SOLIDAIRE

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021**

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

SICAV CHOIX SOLIDAIRE

Siège social : 22-28, rue Joubert - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CHOIX SOLIDAIRE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les SICAV, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des SICAV et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Nicolas Duval-Arnould
Associé

CHOIX SOLIDAIRE

COMPTES ANNUELS
31/12/2021

BILAN ACTIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	149 697 567,07	84 878 553,26
Actions et valeurs assimilées	39 644 340,47	22 307 276,25
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	37 286 849,47	20 113 765,25
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 357 491,00	2 193 511,00
Obligations et valeurs assimilées	94 291 133,77	57 174 978,24
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	92 687 824,76	56 022 456,46
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 603 309,01	1 152 521,78
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	13 680 558,24	4 295 636,13
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	13 680 558,24	1 781 679,13
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	2 513 957,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	592 800,00	10 200,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	592 800,00	10 200,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	1 488 734,59	1 090 462,64
CRÉANCES	732 828,12	251 887,30
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	732 828,12	251 887,30
COMPTES FINANCIERS	52 311,73	38 948,55
Liquidités	52 311,73	38 948,55
TOTAL DE L'ACTIF	150 482 706,92	85 169 389,11

BILAN PASSIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	143 261 243,09	85 840 034,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	428,43	122,16
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	5 647 009,44	-943 933,31
Résultat de l'exercice (a,b)	865 345,87	194 800,51
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	149 774 026,83	85 091 023,80
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	592 800,00	10 200,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	592 800,00	10 200,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	592 800,00	10 200,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	115 880,09	68 165,31
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	115 880,09	68 165,31
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	150 482 706,92	85 169 389,11

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0321	0,00	9 059 640,00
FGBL BUND 10A 0322	33 417 150,00	0,00
EURO STOXX 50 0322	3 301 375,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	279,21
Produits sur actions et valeurs assimilées	903 255,62	300 314,98
Produits sur obligations et valeurs assimilées	685 099,32	511 998,00
Produits sur titres de créances	10 531,52	141 371,67
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 598 886,46	953 963,86
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 319,60	2 053,40
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 319,60	2 053,40
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 594 566,86	951 910,46
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	946 396,88	754 373,46
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	648 169,98	197 537,00
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	217 175,89	-2 736,49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	865 345,87	194 800,51

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Le FIA s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC (arrêté du 16 décembre 2003). Sa devise de comptabilité est l'euro.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur titres de créance et instruments du marché monétaire sont pris en compte selon les règles de négociation en vigueur sur les instruments financiers (J+X). A titre d'exemple, les coupons courus sur instruments du marché monétaire sont pris au jour de la date de valeur liquidative. Le FIA valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant notamment en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes. Concernant les valeurs mobilières émises par des entreprises solidaires non cotées, celles-ci sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale, la capacité bénéficiaire et la génération de flux de trésorerie (cash-flow).

Billets à ordre souscrits par des entreprises solidaires dont l'OPC est bénéficiaire

Les billets à ordre sont évalués à leur valeur nominale majorée des intérêts courus. Toutefois, des décotes peuvent être appliquées à cette évaluation si les modèles d'évaluation de la capacité de remboursement utilisés par la société de gestion indiquent un risque de non remboursement total de la créance à la date d'échéance.

Instruments financiers

- Titres de capital : les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

- Titres de créance : les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture. (En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé).

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un *spread* (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux.
- Instruments du marché monétaire :
 - Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché ;
 - Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire corrigés éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.
 - Valeurs mobilières non cotées : les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Parts ou actions d'OPC

- Les parts ou actions d'OPC éligibles sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1, III, du Code monétaire et financier

- Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé : les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

- Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré) :

- Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé assimilé et compensés : les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en *mark-to-model* ou en *mark-to-market* à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Dépôts

- Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

- Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Les prêts, emprunts, prises et mises en pension sont valorisés selon les modalités contractuelles.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du FIA, lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Le taux maximum de frais de gestion fixes appliqué sur la base de l'actif net est calculé comme suit :

Le taux de frais de gestion maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,90 % TTC pour les parts C, D, FCS, AU, FAU, FRM.

Le taux de frais de gestion maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,90 % TTC pour la part E.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action CHOIX SOLIDAIRE AU	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action CHOIX SOLIDAIRE C	Capitalisation	Capitalisation
Action CHOIX SOLIDAIRE D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action CHOIX SOLIDAIRE E	Capitalisation	Capitalisation
Action CHOIX SOLIDAIRE FAU	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action CHOIX SOLIDAIRE FCS	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	85 091 023,80	76 476 502,38
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	80 887 836,29	28 759 760,91
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-20 678 996,44	-21 611 503,46
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 717 736,34	2 157 075,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-611 283,17	-2 566 305,91
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	305 020,00	735 170,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-706 567,50	-1 227 810,00
Frais de transactions	-106 868,20	-34 337,88
Différences de change	2 786,28	-2 299,14
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-312 998,68	2 313 274,11
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>5 649 891,81</i>	<i>5 962 890,49</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-5 962 890,49</i>	<i>-3 649 616,38</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	546 212,50	-93 800,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>536 012,50</i>	<i>-10 200,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>10 200,00</i>	<i>-83 600,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-8 044,37	-12 239,66
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	648 169,98	197 537,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	149 774 026,83	85 091 023,80

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 603 309,01	1,07
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	14 685 638,17	9,81
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 001 928,97	4,67
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	71 000 257,62	47,41
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	94 291 133,77	62,96
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	3 301 375,00	2,20
Taux	33 417 150,00	22,32
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	36 718 525,00	24,52
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	86 887 243,13	58,01	0,00	0,00	7 403 890,64	4,94	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 311,73	0,03
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	33 417 150,00	22,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	403 357,97	0,27	6 203 338,50	4,14	13 627 820,71	9,10	18 231 896,75	12,17	55 824 719,84	37,27
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	52 311,73	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 417 150,00	22,31
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	49 347,19	0,03	248,14	0,00	47,60	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	717 598,50
	Coupons et dividendes en espèces	15 229,62
TOTAL DES CRÉANCES		732 828,12
DETTES		
	Frais de gestion fixe	113 157,98
	Autres dettes	2 722,11
TOTAL DES DETTES		115 880,09
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		616 948,03

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-1,000	-56,59
Solde net des souscriptions/rachats	-1,000	-56,59
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 660,837	
Action CHOIX SOLIDAIRE AU		
Actions souscrites durant l'exercice	1 790,699	107 961,35
Actions rachetées durant l'exercice	-184,448	-11 003,44
Solde net des souscriptions/rachats	1 606,251	96 957,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	28 330,676	
Action CHOIX SOLIDAIRE C		
Actions souscrites durant l'exercice	1 023 415,204	80 773 644,07
Actions rachetées durant l'exercice	-262 605,001	-20 613 798,99
Solde net des souscriptions/rachats	760 810,203	60 159 845,08
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 812 309,996	
Action CHOIX SOLIDAIRE D		
Actions souscrites durant l'exercice	0,508	28,87
Actions rachetées durant l'exercice	-967,212	-54 137,42
Solde net des souscriptions/rachats	-966,704	-54 108,55
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	51 839,250	
Action CHOIX SOLIDAIRE E		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10,000	
Action CHOIX SOLIDAIRE FAU		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	498,448	
Action CHOIX SOLIDAIRE FCS		
Actions souscrites durant l'exercice	100,000	6 202,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	100,000	6 202,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	522,608	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action CHOIX SOLIDAIRE AU	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action CHOIX SOLIDAIRE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action CHOIX SOLIDAIRE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action CHOIX SOLIDAIRE E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action CHOIX SOLIDAIRE FAU	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action CHOIX SOLIDAIRE FCS	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 392,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action CHOIX SOLIDAIRE AU	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 450,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action CHOIX SOLIDAIRE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	901 995,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action CHOIX SOLIDAIRE D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	26 494,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action CHOIX SOLIDAIRE E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action CHOIX SOLIDAIRE FAU	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	246,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action CHOIX SOLIDAIRE FCS	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	240,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			13 680 558,24
	FR0011066059	ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE Part B	6 552 227,84
	FR0011048537	EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE I	7 128 330,40
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			13 680 558,24

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	428,43	122,16
Résultat	865 345,87	194 800,51
Total	865 774,30	194 922,67

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM		
Affectation		
Distribution	452,34	159,71
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	453,33	185,34
Total	905,67	345,05
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 660,837	2 661,837
Distribution unitaire	0,17	0,06
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	33,23	46,42

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE AU		
Affectation		
Distribution	4 816,21	1 603,47
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 068,56	1 935,49
Total	9 884,77	3 538,96
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	28 330,676	26 724,425
Distribution unitaire	0,17	0,06
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	362,36	477,36

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	837 014,81	184 143,27
Total	837 014,81	184 143,27

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE D		
Affectation		
Distribution	17 106,95	6 336,71
Report à nouveau de l'exercice	505,89	436,41
Capitalisation	0,00	0,00
Total	17 612,84	6 773,12
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	51 839,250	52 805,954
Distribution unitaire	0,33	0,12
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	629,59	896,63

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5,47	2,64
Total	5,47	2,64

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE FAU		
Affectation		
Distribution	79,75	29,91
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	81,22	31,33
Total	160,97	61,24
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	498,448	498,448
Distribution unitaire	0,16	0,06
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	5,88	8,22

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE FCS		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	189,77	58,39
Total	189,77	58,39

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 647 009,44	-943 933,31
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	5 647 009,44	-943 933,31

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM		
Affectation		
Distribution	2 953,53	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 960,88	-1 669,73
Total	5 914,41	-1 669,73
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 660,837	2 661,837
Distribution unitaire	1,11	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE AU		
Affectation		
Distribution	32 013,66	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	32 482,40	-17 169,04
Total	64 496,06	-17 169,04
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	28 330,676	26 724,425
Distribution unitaire	1,13	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 462 170,92	-892 193,89
Total	5 462 170,92	-892 193,89

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE D		
Affectation		
Distribution	111 972,78	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	132,31	-32 312,56
Total	112 105,09	-32 312,56
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	51 839,250	52 805,954
Distribution unitaire	2,16	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	40,80	-11,43
Total	40,80	-11,43

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE FAU		
Affectation		
Distribution	523,37	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	523,76	-295,50
Total	1 047,13	-295,50
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	498,448	498,448
Distribution unitaire	1,05	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
Action CHOIX SOLIDAIRE FCS		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 235,03	-281,16
Total	1 235,03	-281,16

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	51 571 640,80	65 161 199,16	76 476 502,38	85 091 023,80	149 774 026,83
Action CHOIX SOLIDAIRE					
Action Agir					
Fondation pour la Recherche Médicale - FRM en EUR					
Actif net	139 624,75	131 072,79	148 361,29	150 276,17	156 809,99
Nombre de titres	2 527,981	2 524,981	2 665,860	2 661,837	2 660,837
Valeur liquidative unitaire	55,23	51,91	55,65	56,45	58,93
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	1,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,82	-0,87	-0,60	-0,62	1,11
Distribution unitaire sur résultat	0,21	0,19	0,09	0,06	0,17
Crédit d'impôt unitaire	0,038	0,00	0,028	0,017	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,20	0,20	0,09	0,06	0,17
Action CHOIX SOLIDAIRE AU en EUR					
Actif net	1 568 222,48	1 456 589,02	1 497 452,01	1 545 224,13	1 710 015,03
Nombre de titres	27 724,235	27 395,772	26 273,298	26 724,425	28 330,676
Valeur liquidative unitaire	56,56	53,16	56,99	57,82	60,35
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	1,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,84	-0,89	-0,62	-0,64	1,14
Distribution unitaire sur résultat	0,21	0,20	0,09	0,06	0,17
Crédit d'impôt unitaire	0,049	0,00	0,028	0,017	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,21	0,20	0,09	0,07	0,17
Action CHOIX SOLIDAIRE C en EUR					
Actif net	46 628 219,45	60 763 470,87	71 845 048,56	80 440 112,77	144 874 513,64
Nombre de titres	628 711,257	868 405,143	954 353,284	1 051 499,793	1 812 309,996
Valeur liquidative unitaire	74,16	69,97	75,28	76,50	79,93
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,10	-1,17	-0,81	-0,84	3,01
Capitalisation unitaire sur résultat	0,54	0,53	0,24	0,17	0,46

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Action CHOIX SOLIDAIRE D en EUR					
Actif net	3 172 707,78	2 761 484,15	2 933 463,29	2 902 430,80	2 971 088,68
Nombre de titres	58 453,757	54 327,309	54 040,935	52 805,954	51 839,250
Valeur liquidative unitaire	54,27	50,83	54,28	54,96	57,31
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	2,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,80	-0,85	-0,59	-0,61	0,00
Distribution unitaire sur résultat	0,40	0,39	0,18	0,12	0,33
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,028	0,017	0,00 (*)
Action CHOIX SOLIDAIRE E en EUR					
Actif net	999,66	943,98	1 016,53	1 033,34	1 078,95
Nombre de titres	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000
Valeur liquidative unitaire	99,96	94,39	101,65	103,33	107,89
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,51	-1,57	-1,09	-1,14	4,08
Capitalisation unitaire sur résultat	0,22	0,81	0,41	0,26	0,54
Action CHOIX SOLIDAIRE FAU en EUR					
Actif net	37 291,42	24 452,47	26 215,04	26 596,63	27 762,36
Nombre de titres	714,570	498,448	498,448	498,448	498,448
Valeur liquidative unitaire	52,18	49,05	52,59	53,35	55,69
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	1,05
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,77	-0,82	-0,57	-0,59	1,05
Distribution unitaire sur résultat	0,19	0,18	0,08	0,06	0,16
Crédit d'impôt unitaire	0,037	0,00	0,027	0,016	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,19	0,19	0,09	0,06	0,16

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Action CHOIX SOLIDAIRE FCS en EUR					
Actif net	24 575,26	23 185,88	24 945,66	25 349,96	32 758,18
Nombre de titres	422,608	422,608	422,608	422,608	522,608
Valeur liquidative unitaire	58,15	54,86	59,02	59,98	62,68
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,86	-0,92	-0,64	-0,66	2,36
Capitalisation unitaire sur résultat	0,42	0,41	0,19	0,13	0,36

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	1 220	308 904,00	0,21
ALLIANZ SE-REG	EUR	6 746	1 400 806,90	0,93
COMMERZBANK AG	EUR	69 292	463 494,19	0,31
COVESTRO AG	EUR	12 000	650 400,00	0,43
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	5 888	866 124,80	0,58
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	7 088	400 755,52	0,27
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	64 650	1 053 795,00	0,70
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	36 355	1 035 026,85	0,69
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	28 668	1 168 507,68	0,78
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	3 156	822 138,00	0,55
RHEINMETALL AG	EUR	6 060	503 343,60	0,34
SAP SE	EUR	12 302	1 536 519,80	1,03
SIEMENS AG-REG	EUR	11 303	1 725 742,04	1,15
TOTAL ALLEMAGNE			11 935 558,38	7,97
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	15 031	799 198,27	0,54
ELIA SYSTEM	EUR	1 944	224 920,80	0,15
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	2 590	259 906,50	0,17
TOTAL BELGIQUE			1 284 025,57	0,86
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	8 627	514 514,28	0,35
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	104 472	548 478,00	0,36
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	413 936	1 217 178,81	0,81
ENDESA SA	EUR	37 604	759 600,80	0,51
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	13 460	227 137,50	0,15
TOTAL ESPAGNE			3 266 909,39	2,18
FINLANDE				
HUHTAMAKI OY	EUR	7 359	286 191,51	0,20
TOTAL FINLANDE			286 191,51	0,20
FRANCE				
AXA	EUR	13 469	352 685,77	0,23
CAPGEMINI SE	EUR	2 691	579 910,50	0,39
EDENRED	EUR	20 250	821 542,50	0,55
ESSILORLUXOTTICA	EUR	3 930	735 853,20	0,49
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	6 587	275 534,21	0,19
IPSEN	EUR	3 675	295 837,50	0,20
KERING	EUR	1 271	898 469,90	0,60
L'OREAL	EUR	3 809	1 588 162,55	1,06
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	2 326	1 691 002,00	1,13
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	7 288	431 449,60	0,29
SAFRAN SA	EUR	4 284	461 215,44	0,31
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	9 298	1 603 533,08	1,07
VINCI (EX SGE)	EUR	6 713	623 704,83	0,42
VIVENDI	EUR	19 922	236 872,58	0,15

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL FRANCE			10 595 773,66	7,08
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	13 964	649 605,28	0,43
TOTAL IRLANDE			649 605,28	0,43
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	7 620	361 569,00	0,24
FERRARI NV	EUR	2 270	516 425,00	0,35
INTESA SANPAOLO	EUR	480 085	1 091 713,29	0,73
TOTAL ITALIE			1 969 707,29	1,32
LUXEMBOURG				
TENARIS SA	EUR	55 940	515 207,40	0,34
TOTAL LUXEMBOURG			515 207,40	0,34
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	323	746 614,50	0,50
AKZO NOBEL	EUR	3 438	331 767,00	0,22
ASML HOLDING NV	EUR	2 256	1 594 315,20	1,06
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	25 592	436 855,44	0,30
ING GROEP NV	EUR	51 035	624 770,47	0,42
ROYAL PHILIPS	EUR	30 163	988 290,70	0,66
SIGNIFY NV	EUR	14 200	579 076,00	0,38
STMICROELECTRONICS NV	EUR	20 468	895 679,68	0,59
WOLTERS KLUWER	EUR	2 870	297 332,00	0,20
TOTAL PAYS-BAS			6 494 700,99	4,33
ROYAUME-UNI				
LINDE PLC	EUR	945	289 170,00	0,19
TOTAL ROYAUME-UNI			289 170,00	0,19
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			37 286 849,47	24,90
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BANK FUR SOLZALWIRTSCHAFT AG	EUR	600	362 400,00	0,24
TOTAL ALLEMAGNE			362 400,00	0,24
BELGIQUE				
COOPMED SA	EUR	1 800	79 200,00	0,05
TOTAL BELGIQUE			79 200,00	0,05
FRANCE				
FONCIERE SOLIDAIRE VILLAGES VIVANTS	EUR	276 900	276 900,00	0,18
FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENT CATEGORIE B	EUR	4 800	498 528,00	0,34
HABITAT ET HUMANISME STE FONCIERE	EUR	3 400	506 600,00	0,34
SIDI	EUR	3 289	499 928,00	0,33
SOLIDAR'MONDE	EUR	1 205	32 535,00	0,02
SOLIFAP	EUR	200	101 400,00	0,07
TOTAL FRANCE			1 915 891,00	1,28
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 357 491,00	1,57
TOTAL Actions et valeurs assimilées			39 644 340,47	26,47
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALLEMAGNE				
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	1 100 000	1 062 359,97	0,70
VONOVIA SE 0.625% 14-12-29	EUR	1 500 000	1 479 179,38	0,99
TOTAL ALLEMAGNE			2 541 539,35	1,69
BELGIQUE				
COFINIMMO	EUR	1 500 000	1 455 466,64	0,97
KBC GROUPE E3R+0.55% 24-11-22	EUR	1 000 000	1 004 420,00	0,67
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	1 500 000	1 483 438,74	0,99
TOTAL BELGIQUE			3 943 325,38	2,63
DANEMARK				
AP MOELLER MAERSK AS 0.75% 25-11-31	EUR	1 298 000	1 289 429,20	0,87
ORSTED 1.5% 26-11-29	EUR	1 200 000	1 295 151,29	0,86
TOTAL DANEMARK			2 584 580,49	1,73
ESPAGNE				
BANCO NTANDER 1.125% 23-06-27	EUR	1 500 000	1 552 417,91	1,04
BANKINTER 0.625% 06-10-27	EUR	1 500 000	1 499 476,64	1,00
BBVA E3R+0.6% 09-03-23 EMTN	EUR	1 000 000	1 005 385,28	0,67
BBVA E3R+0.6% 12-04-22	EUR	1 000 000	1 001 766,33	0,67
CAIXABANK 1.125% 17-05-24 EMTN	EUR	800 000	825 236,55	0,55
CAIXABANK 1.75% 24-10-23 EMTN	EUR	1 000 000	1 034 562,05	0,69
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	800 000	1 069 509,46	0,71
INDR SIST 1.25% 07-10-23	EUR	200 000	203 114,27	0,13
NT CONS FIN 0.875% 30-05-23	EUR	900 000	918 292,50	0,62
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.5% 31-10-31	EUR	2 000 000	1 989 820,82	1,33
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.6% 31-10-29	EUR	2 000 000	2 053 666,99	1,37
TOTAL ESPAGNE			13 153 248,80	8,78
ETATS-UNIS				
FORD MOTOR CREDIT 1.744% 19-07-24	EUR	1 000 000	1 026 209,96	0,68
TOTAL ETATS-UNIS			1 026 209,96	0,68
FINLANDE				
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	1 000 000	978 450,21	0,66
TOTAL FINLANDE			978 450,21	0,66
FRANCE				
ATOS SE 0.75% 07-05-22	EUR	200 000	201 490,52	0,13
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	1 400 000	1 500 042,74	1,00
BPCE E3R+0.5% 11-01-23 EMTN	EUR	800 000	803 560,00	0,54
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	1 500 000	1 590 736,75	1,06
CA 0.5% 21-09-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 483 535,03	0,99
CAPGEMINI SE 1.625% 15-04-26	EUR	300 000	321 421,03	0,22
CEETRUS FRANCE SA 2.75% 26-11-26	EUR	1 500 000	1 627 625,03	1,08
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 0.875% 21-09-23	EUR	200 000	204 428,42	0,14
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 25-10-31	EUR	1 400 000	1 400 471,88	0,94
FRAN 0.75% 17-03-31	EUR	1 500 000	1 503 001,64	1,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-11-28	EUR	1 100 000	1 168 279,11	0,78
GECINA E3R+0.38% 30-06-22 EMTN	EUR	1 000 000	1 002 565,00	0,67
GROUPE EIFFAGE 1.625% 14-01-27	EUR	1 500 000	1 555 597,19	1,04
ICADE SANTE SAS 1.375% 17-09-30	EUR	1 500 000	1 548 054,25	1,03
ILIAD 2.125% 05-12-22	EUR	600 000	608 688,95	0,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ILIAD 2.375% 17-06-26	EUR	500 000	509 051,88	0,34
KLEPIERRE 0.875% 17-02-31 EMTN	EUR	1 500 000	1 506 802,81	1,00
KORIAN 1.875% PERP CV	EUR	25 000	1 074 756,33	0,72
KORIAN 2.25% 15-10-28	EUR	800 000	797 886,52	0,53
MAISON DU MONDE SAS 0.125% 06-12-23	EUR	30 400	1 471 310,17	0,98
ORPEA 2.0% 01-04-28	EUR	1 100 000	1 121 992,16	0,75
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	1 000 000	1 022 265,34	0,68
QUADIENT SA 3.375% PERP CV	EUR	15 800	927 316,95	0,62
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	8 600	1 182 107,61	0,79
SG 0.875% 22-09-28	EUR	1 500 000	1 517 697,23	1,02
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	EUR	6 700	1 647 899,76	1,10
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	14 000	1 581 458,54	1,05
UNIBAIL RODAMCO 0.625% 040527	EUR	1 500 000	1 514 602,81	1,01
WORLDLINE 0.25% 18-09-24	EUR	1 000 000	1 006 904,73	0,68
WORLDLINE 1.625% 13-09-24	EUR	600 000	623 088,49	0,42
TOTAL FRANCE			34 024 638,87	22,71
IRLANDE				
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 1.0% 22-09-33	EUR	1 000 000	987 644,32	0,66
TOTAL IRLANDE			987 644,32	0,66
ITALIE				
ACEA 1.75% 23-05-28 EMTN	EUR	795 000	865 703,82	0,58
CDEP 1 09/21/28	EUR	1 000 000	1 019 811,71	0,68
CDEP 1 1/2 04/09/25	EUR	1 300 000	1 365 599,16	0,92
ERG SPA LANTERN 1.875% 11-04-25	EUR	1 000 000	1 063 067,12	0,71
FALCK RENEWABLES 0.0% 23-09-25	EUR	1 000 000	1 482 323,63	0,99
INTE 1.35% 24-02-31 EMTN	EUR	1 500 000	1 491 740,55	1,00
INTE E3R+0.95% 19-04-22 EMTN	EUR	1 176 000	1 179 892,36	0,78
IREN SPA	EUR	1 500 000	1 417 391,56	0,95
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	EUR	2 200 000	2 324 760,91	1,55
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.0% 01-08-29	EUR	5 500 000	6 455 390,65	4,31
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.0% 08-09-27	EUR	1 500 000	1 531 901,82	1,02
TOTAL ITALIE			20 197 583,29	13,49
LUXEMBOURG				
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 25-03-27	EUR	1 500 000	1 601 804,08	1,07
TOTAL LUXEMBOURG			1 601 804,08	1,07
PAYS-BAS				
DEUTSCHE TELEKOM INTERN FINANCE BV E3R+0.35% 01-12-22	EUR	1 000 000	1 004 340,00	0,67
ING GROEP NV 0.75% 09-03-22	EUR	400 000	403 357,97	0,27
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	1 500 000	1 492 736,30	1,00
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV ZCP 20-02-26	EUR	600 000	600 621,00	0,40
TOTAL PAYS-BAS			3 501 055,27	2,34
PORTUGAL				
PORT OBRI DO 2.875% 21-07-26	EUR	1 400 000	1 619 175,75	1,09
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.3% 17-10-31	EUR	4 400 000	4 335 008,99	2,89
TOTAL PORTUGAL			5 954 184,74	3,98
ROYAUME-UNI				
ITV 1.375% 26-09-26	EUR	1 500 000	1 545 595,68	1,03
RENTOKIL INITIAL 0.875% 30-05-26	EUR	632 000	647 964,32	0,44

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL ROYAUME-UNI			2 193 560,00	1,47
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			92 687 824,76	61,89
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
SENIOR J BD E6R+1.2% 31-12-23	EUR	300 000	301 720,00	0,20
TOTAL BELGIQUE			301 720,00	0,20
FRANCE				
ACTED 2.5% 13-12-26	EUR	50	500 616,44	0,33
ACTED 2.5% 15-12-28	EUR	500 000	500 555,56	0,34
ADIE ASS FOR DROIT A L INITIATIVE E 2.0% 15-12-22	EUR	200 000	200 175,34	0,13
SOCIETE EUROPEAN HOTELLERIE FLR 30-06-23	EUR	200 000	100 241,67	0,07
TOTAL FRANCE			1 301 589,01	0,87
TOTAL Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 603 309,01	1,07
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			94 291 133,77	62,96
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE Part B	EUR	118 528	6 552 227,84	4,37
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE I	EUR	7 120	7 128 330,40	4,76
TOTAL FRANCE			13 680 558,24	9,13
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			13 680 558,24	9,13
TOTAL Organismes de placement collectif			13 680 558,24	9,13
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0322	EUR	-77	-56 787,50	-0,04
FGBL BUND 10A 0322	EUR	-195	592 800,00	0,40
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			536 012,50	0,36
TOTAL Engagements à terme fermes			536 012,50	0,36
TOTAL Instruments financier à terme			536 012,50	0,36
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-536 012,5	-536 012,50	-0,36
TOTAL Appel de marge			-536 012,50	-0,36
Autres instruments financiers				
Billets à ordre				
BASILIADE 2.1% 30-11-22	EUR	50 000	52 265,94	0,04
BASILIADE 2.15% 30-11-23	EUR	50 000	52 291,37	0,04
BASILIADE 2.2% 29-11-24	EUR	50 000	52 375,23	0,03
CHENELET INSERTION 29/03/24	EUR	20 000	23 323,66	0,01
CHENELET INSERTION 31/03/22	EUR	20 000	23 323,66	0,02
CHENELET INSERTION 31/03/23	EUR	20 000	23 323,66	0,01
CROI ROUG FRA 0.75% 17-12-24	EUR	500 000	500 102,74	0,34
FEDE LEO LAGR 2.0% 28-06-24	EUR	80 000	87 652,11	0,05
FEDE LEO LAGR 2.0% 30-06-23	EUR	80 000	87 652,11	0,06
FONC SOLI VIL 1.5% 25-09-25	EUR	89 400	91 106,45	0,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HABI SOLI SCI 2.0% 29-12-23	EUR	29 934	30 534,32	0,02
HABI SOLI SCI 2.0% 29-12-28	EUR	29 934	30 534,32	0,02
HABI SOLI SCI 2.0% 30-12-22	EUR	29 934	30 534,32	0,02
HABI SOLI SCI 2.0% 31-12-24	EUR	29 934	30 534,32	0,02
HABI SOLI SCI 2.0% 31-12-25	EUR	29 934	30 534,32	0,02
HABI SOLI SCI 2.0% 31-12-26	EUR	29 934	30 534,32	0,02
HABI SOLI SCI 2.0% 31-12-27	EUR	29 934	30 534,32	0,02
HABI SOLI SCI 2.0% 31-12-29	EUR	29 934	30 534,32	0,02
HABI SOLI SCI 2.0% 31-12-30	EUR	29 934	30 534,32	0,02
IKAMBERE 2.2% 31-08-22 BAO	EUR	12 500	13 761,61	0,01
MISS LOCA DE 2.1% 31-05-23	EUR	100 000	103 333,59	0,07
MISS LOCA DE 2.15% 31-05-24	EUR	100 000	103 413,58	0,07
TOTAL Billets à ordre			1 488 734,59	0,99
TOTAL Autres instruments financiers			1 488 734,59	0,99
Créances			732 828,12	0,49
Dettes			-115 880,09	-0,07
Comptes financiers			52 311,73	0,03
Actif net			149 774 026,83	100,00

Action CHOIX SOLIDAIRE FAU	EUR	498,448	55,69
Action CHOIX SOLIDAIRE Action Agir Fondation pour la Recherche Médicale - FRM	EUR	2 660,837	58,93
Action CHOIX SOLIDAIRE D	EUR	51 839,250	57,31
Action CHOIX SOLIDAIRE AU	EUR	28 330,676	60,35
Action CHOIX SOLIDAIRE E	EUR	10,000	107,89
Action CHOIX SOLIDAIRE FCS	EUR	522,608	62,68
Action CHOIX SOLIDAIRE C	EUR	1 812 309,996	79,93



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

SICAV CHOIX SOLIDAIRE

***Rapport spécial du commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées***

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2021

SICAV
CHOIX SOLIDAIRE
22, rue Joubert - 75009 Paris

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

SICAV CHOIX SOLIDAIRE

Siège social : 22, rue Joubert - 75009 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale ,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec le Crédit Coopératif :

- nature : Ecofi-Investissements a conclu le 18 décembre 2006, pour le compte de votre société une convention avec le Crédit Coopératif, par laquelle ce dernier s'engage irrévocablement à acquérir à première demande tout instrument financier solidaire non coté figurant à l'actif de notre société afin d'assurer la liquidité de ces placements.

L'engagement donné porte sur l'ensemble des lignes solidaires en portefeuille étant précisé que le nombre et la nature des instruments présentés à la vente sont librement fixés par la société de gestion. En outre, le Crédit Coopératif est investi d'une mission de détection et de proposition d'instruments financiers solidaires. En fonction de la classification périodique et préalable des émissions arrêtée d'un commun accord, le prix de chaque transaction est égal :

- soit à la valeur de négociation fixée par le Crédit Coopératif en fonction des conditions du moment et valide pour la journée où elle est diffusée,
- soit à la valeur d'investissement à savoir le prix auquel l'OPC a entré les supports d'investissements éligibles en portefeuille.

En contrepartie de l'engagement souscrit, le Crédit Coopératif reçoit une rémunération de la société de gestion appelée « commission de liquidité » assise sur les encours d'instruments financiers solidaires figurant dans les portefeuilles des OPCVM éligibles.

Son taux est égal à :

- 0.20 % hors taxes pour les émissions couvertes par la liquidité au prix de négociation ;
- 0.50 % hors taxes pour les émissions couvertes par la liquidité au prix d'investissement (garanties).

Votre conseil d'administration avait décidé d'approuver cette convention le 15 février 2007.

Paris La Défense,

KPMG S.A.

Nicolas Duval - Arnould
Associé